



FIDH – Fédération internationale pour les droits humains

ROADDH – Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains

OGDH – Organisation guinéenne pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen

MDT – Les Mêmes Droits Pour Tous

AVIPA – Association des Victimes parents et Amis du 28 septembre -2009

Déclaration : Nous condamnons avec fermeté les violences ayant suivi l'élection présidentielle en Guinée

(Paris, Conakry, Lomé) le 22 octobre 2020 - Nos organisations condamnent les violences survenues à la suite du scrutin présidentiel du 18 octobre. Elles interpellent l'État afin de garantir le respect de la liberté et des droits fondamentaux des citoyens pendant cette période post-électorale clé. Nous demandons également à la communauté internationale de veiller au respect des résultats des urnes afin d'éviter que le pays ne sombre dans une crise pouvant déboucher sur des violations graves des droits humains.

« Nous en appelons aux autorités régionales et sous régionales telles que l'Union Africaine et la CEDEAO à soutenir les citoyens guinéens. Elles doivent agir pour arrêter et prévenir la violence et les graves violations des droits humains. La soif de démocratie des guinéens et guinéennes doit être respectée », a déclaré **Maître Drissa Traoré, Secrétaire Général de la FIDH.**

En dépit de quelques anomalies et irrégularités enregistrées par différents observateurs déployés sur le terrain par l'OGDH, nos organisations saluent la discipline observée par les Guinéens et Guinéennes lors du scrutin. Cependant, depuis le lundi 19 octobre, nous assistons à des épisodes inquiétants de violence à travers le pays se traduisant par la répression violente des manifestations dans la capitale et des villes à l'intérieur du pays. Nous avons reçu des informations concordantes faisant état d'au moins une dizaine de personnes tuées dans la zone de Hamdallaye-Bambéto-Cimenterie et en province.

A Kissidougou et Kindia, des échauffourées entre partisans des partis politiques l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et du RPG-arc-ciel ont également engendré des violences entraînant des pertes en vies humaines, des blessés et des dégâts matériels considérables. Il est essentiel que les auteurs de ces violences dans les différentes régions de la Guinée soient traduits en justice. Sans procès juste et indépendant, l'impunité perdurera et le risque de voir les violences se répéter est réel.

« En Guinée nous mettons souvent des bâtons dans les roues de ceux et celles qui cherchent la justice suite à des violations des droits humains », a constaté **M Abdoul Gadiry Diallo, président de l'OGDH.** « Nous avons besoin d'assurer des recours judiciaires pour des victimes de violations des droits humains, pour ne pas laisser ces violences post-électorales impunies. »

Nos organisations rappellent que la République de Guinée est signataire du Pacte international relatif aux droits civils et politique et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples qui garantissent le droit à la vie et à l'intégrité physique et morale. L'État Guinéen en tant que garant des droits et libertés des citoyens a l'obligation de veiller au respect des droits et libertés de de toutes et tous sans discrimination.

Nos organisations en appellent à la responsabilité de toutes les parties prenantes au processus électoral pour préserver la paix sociale et l'unité nationale dans le pays. Elles en appellent à des enquêtes sérieuses sur tous les cas de fraude dénoncées par les parties prenantes afin que prévalent la vérité sortie des urnes.

CONTACTS :

Abdoul Gadiry DIALLO, Président de l'OGDH

Tel : + 624 73 74 42/ abdoul.3003@yahoo.com

Emmanuelle Morau- Attaché presse FIDH

Tel : + 33 6 72 28 42 94 / emorau@fidh.org

Mélanie SONHAYE KOMBATE, ROADDH

Tel : + 228 90 30 02 85 / roaddh@gmail.com

Me Frederic LOUA, MDT

Tel : + 224 622 33 46 19/ fredericloua@gmail.com

Asmaou DIALLO, AVIPA

Tel : +228 622 28 7691 / asmadoudiallo54@yahoo.fr